



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OUÉMÉ AU BÉNIN

Date D'approbation :

1/7/1997

Pays:

Bénin

Localité :

Département de l'Ouémé

Type :

Prêt

Montant :

5,000 Mds

1- IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de Développement des Télécommunications dans le Département de l'Ouémé au Bénin a été identifié par la Banque suite à un contact avec l'OPT en août 1996. Il a été soumis au financement de la Banque par lettre n° 4947/OPT/3784/DT/EPS en date du 27/09/1996 du Directeur Général de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) du Bénin.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- du rapport d'étude de factibilité produit par l'OPT en février 1997 ;
- et de la documentation recueillie ainsi que des conclusions de la mission d'évaluation du projet conduite par la Banque du 24 avril au 06 mai 1997 au Bénin.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet de créer un réseau téléphonique à autonomie d'acheminement dans le département de l'Ouémé, comprenant principalement des réseaux urbains à Porto-Novo et à Pobè.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- la satisfaction de la demande en instance et potentielle ;
- l'amélioration des performances du réseau et de la qualité du service à la clientèle ;
- l'accroissement de la pénétration téléphonique dans le Département et, en conséquence, le relèvement de la densité téléphonique nationale ;
- la duplication des fonctions de transit national et international, de façon à

sécuriser les communications nationales et internationales.

Le maître d'ouvrage du projet sera l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin qui assurera également la maîtrise d'œuvre.

Le planning d'exécution du projet est visualisé pour vingt quatre (24) mois.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie par les considérations suivantes :

- l'autonomie d'acheminement du réseau départemental ;
- l'état de saturation des équipements ;
- la satisfaction de la demande ;
- l'amélioration de la qualité de service ;
- la sécurisation de l'acheminement national et international :
- l'obsolescence des équipements existants ;
- le développement des nouveaux services.

4. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont :

- études, suivi et contrôle.
- commutation,
- transmission,
- réseaux locaux,
- bâtiments,
- énergie et environnement,
- appui aux structures de planification et d'exploitation commerciale.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût estimatif total du projet s'élève à 6542 M FCFA TTC et à 5 321 M FCFA HT.

Le projet est financé par la BOAD et l'OPT-Bénin suivant le schéma résumé ci-après (M f CFA) :

	HT	TAXE	TOTAL
BOAD	5000	-	5000
OPT	321	1221	1000
Total	5321	1221	6542